



Etaient présents : François DESCOEUR, André DUJOLS, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, Michel FABRE, Patrice FALIES, François LACHAZE

Représentés: Christian LAFARGE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

- Alimentation électrique Hôtel d'entreprises
- Clôture régie Maison de la Salers - Maison de la F
- Marché de travaux- Office de Tourisme, Col de Légal, Hôtel d'entreprises

1. Alimentation électrique Hôtel d'entreprises (DEB_2017_002)

Le Président rappelle aux élus que des travaux relatifs à l'alimentation électrique de la Zone d'Activité des Quatre Routes de Salers doivent être réalisés.

Il présente les devis réalisés par le Syndicat d'Electricité du Cantal concernant l'alimentation BT, l'éclairage public et les travaux connexes de la Zone.

Montants estimés des travaux :

- Alimentation BT : Montant total : 8770.80€ HT

Montant à la charge de la communauté de communes : 3508.32€ (soit 40% du montant HT)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des travaux précités.

2. Clôture régie Maison de la Salers - Maison de la Forêt (DEB_2017_003)

Compte tenu du transfert en DSP à l'office de Tourisme de la Maison de la Salers et de la fin de gestion de la Maison du Pestre,

→ Les élus à l'unanimité, approuvent la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des recettes « Maison de la Forêt, maison du Pestre" et "Maison de la Salers" à compter du 1er janvier 2014,

3. Marché de travaux- lot infructueux - Electricité - Office de Tourisme (DEB 2017 004)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes a lancé une procédure de marché public pour le réaménagement de l'Office de Tourisme.

Lors de cette première procédure le lot électricité a été déclaré infructueux. Il présente la proposition de la commission d'appel d'offres concernant la nouvelle consultation :

- Lot 8 : Electricité : Ets Jérôme BARRIER, à Mauriac, pour un montant de 38 904.65€HT

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la proposition de la commission d'appel d'offres.

4. Marché de travaux- Lot infructueux - Cuisine - Col de Légal (DEB 2017 005)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes a lancé une procédure de marché public pour le réaménagement du foyer du Col de Légal.

Lors de cette première procédure le lot cuisine a été déclaré infructueux. Il présente la proposition de la commission d'appel d'offres concernant la nouvelle consultation :

- Lot 15 : Cuisine : Ets EQUIP Froid, à Aurillac, pour un montant de 19 930.00€HT

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la proposition de la commission d'appel d'offres.

5. Marché de travaux - Lot 16 Photovoltaïque - Hôtel d'entreprises (DEB 2017 006)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes a lancé une procédure de marché public pour l'aménagement d'un Hôtel d'Entreprises sur l'Espace 360 Degrés..

Lors de cette première procédure le lot 16 photovoltaïque a été déclaré sans suites. Il présente la proposition de la commission d'appel d'offres concernant la nouvelle consultation :

- Lot 16 : Photovoltaïque : Ets FreePower, à Clermont Ferrand, pour un montant de 104 496.08€HT

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la proposition de la commission d'appel d'offres.

6. Marché de travaux - Avenant lot 3 - Office de Tourisme (DEB 2017 011)

Le Président rappelle que les travaux de réaménagement de l'Office de Tourisme de Salers sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, il précise qu'il doit être passer un avenant au marché du lot 3 : Plafonds, doublages, cloisons, peinture, en raison de peinture sur menuiseries extérieures supplémentaires pour un montant de 2929.29€HT.

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la proposition du Président concernant cet avenant de travaux.